



☎ 02.35.20.40.54

Commune de Saint-Laurent de Brèvedent

CONCOURS PHOTOS

RÈGLEMENT

Article 1 : Le thème

Organisé par la Mairie, ce concours photographique se déroulera durant le mois **d'avril 2024**.

Le thème est le suivant :

« **Courbes dans la nature ou l'espace urbain de Saint-Laurent** »

Article 2 : Le format

Les travaux numériques en noir et blanc ou en couleur seront acceptés et jugés de la même façon.

Les candidats devront fournir une photo au format A4 ou minimum 20/30, non signée.

La photo ne doit pas faire l'objet d'un montage par le biais d'un logiciel de photos.

Article 3 : Les conditions de participation

Ce concours est ouvert à tous les adultes ainsi qu'aux jeunes à partir de 16 ans.

Une seule participation par personne sera acceptée.

Les participants déclarent et garantissent être les auteurs des photos proposées.

Les photographies devront être réalisées sur le territoire de la commune.

Le participant ne pourra pas contester la décision des organisateurs.

Article 4 : L'utilisation des photographies

Les photos seront présentées lors des journées « peintures et sculptures » qui se dérouleront à Saint-Laurent, dans la salle « Le château », **les 15 et 16 juin 2024**. Les visiteurs pourront tous voter afin d'attribuer le prix du public.

La photo n° 1 paraîtra, avec l'accord de son propriétaire, sur la couverture du Liaisons 2024.

Les photos pourront être récupérées en mairie la semaine suivant l'exposition. La mairie décline toutes responsabilités en cas de dégradations et/ou vol des photos.

Article 5 : Le dépôt des photographies

La date limite du dépôt des photos est fixée au **30 avril 2024**.

Les photos devront être déposées à l'accueil de la mairie (en y indiquant au dos les nom, prénom, âge, adresse et numéro de téléphone du participant) accompagnées du présent règlement daté, approuvé et signé.

Article 6 : Le jury et la remise des prix

Un jury composé de trois personnes départagera les candidats le samedi 25 mai 2024.

Les critères de sélection seront le respect du thème, la qualité artistique et l'originalité.

Les auteurs des deux meilleures photos seront récompensés et se verront remettre un prix **le dimanche 16 juin à 18 H. lors de la clôture de l'exposition « peintures et sculptures »**.

Le prix du public sera remis en même temps.

Contact pour tout renseignement : [Laurence Martin - fabetlau2@free.fr](mailto:Laurence.Martin-fabetlau2@free.fr) - ou en mairie.

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Concours photos du mois d'avril 2024



Organisé par la Mairie, ouvert aux adultes et aux plus de 16 ans !

Thème : « Courbes dans la nature ou l'espace urbain de Saint-Laurent »

Date limite de dépôt des photos (au format A4 ou minimum 20/30, non signée) pour le **30/04/2024** en Mairie.

N'hésitez pas à participer ! Les 2 plus belles photos seront récompensées.

Le Règlement Intérieur est

1. Imprimable sur le site internet communal selon le lien :
<https://www.st-laurent-de-brevedent.com/actualites/concours-photo-2024>
2. Publié sur Facebook, CityAll et le panneau d'informations,
3. Mis à disposition en mairie,
4. Adressé par mail selon demande.